

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité Travail Progrès



DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU NIGER A LA 49^{ème} SESSION DE LA
COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT
DES NATIONS UNIES

PRESENTEE PAR LE CHEF DE LA DELEGATION

DR ZOUMARI ISSA KALLEKOYE

NEW YORK du 11 au 15 Avril 2016

Thème : « *Enrichir les données démographiques à l'appui du
programme de développement pour l'après-2015* ».

Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 49^{ème} session de la Commission de la population et du développement.

Ces félicitations s'adressent également aux autres membres du bureau.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général pour l'abondante documentation qu'il a bien voulu mettre à la disposition des participants à la présente session.

Madame la Présidente,

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et la CHINE et l'Ouganda au nom du Groupe Africain. Nous nous limiterons donc à faire quelques commentaires supplémentaires au titre national.

Madame la Présidente,

Le Niger détient le triple record de forte croissance démographique (3,9% par an), de forte fécondité (7,6 enfants par femme) et du fort taux de mariages précoces (76% des filles âgées de 20 à 24 ans sont mariées avant 18 ans et 28% avant 15 ans). Il en résulte que la population du Niger est extrêmement jeune, soit 69,0% des nigériens ont moins de 25 ans, ce qui constitue une masse critique de capital humain qui, pour la plupart n'est pas éduquée, et qui constitue une pression importante sur les ressources du pays.

L'inadéquation entre le fort taux de croissance démographique (3,9% par an) et le faible taux de croissance économique (2,5% par an en moyenne), d'une part, ne permet pas une prise en

charge adéquate des besoins fondamentaux de la population en général, ainsi que des besoins spécifiques d'un nombre important des jeunes en particulier et, d'autre part, elle est en train d'anéantir tous les efforts de développement entrepris par le Niger.

Cependant, si des investissements stratégiques sont faits notamment dans les domaines de la population, de la santé et de l'éducation, et si de bonnes politiques économiques sont mises en œuvre, à travers une bonne gouvernance, cette masse critique des jeunes peut être transformée en une énorme fenêtre d'opportunités.

Par ailleurs, pour pouvoir mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte de ces ODD, il est impératif de mettre en place un système adéquat de suivi-évaluation qui inclut la disponibilité des données démographiques en quantité et en qualité. Au Niger, l'Institut National de la Statistique (INS) est l'organe qui a pour mission essentielle de collecter, traiter, analyser, publier et diffuser des informations fiables et de qualité, répondant aux normes régionales et internationales, et pertinentes pour la prise de décisions.

Madame la Présidente,

Pour enrichir les données démographiques dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement durable 2030, mon pays le Niger, s'est engagé à mener les stratégies ci-après :

Au niveau de l'Institut National de la Statistique :

- Elaborer une stratégie nationale pour favoriser l'atteinte des ODD ;

- Apporter un appui technique à l'élaboration du nouveau cadre national de référence en matière du développement qui remplacera le Plan de développement social et économique (PDES, 2012-2015) ;
- Elaborer un rapport sur la contextualisation des ODD qui sera validé à un atelier national d'internationalisation des ODD ;
- Organiser des Enquêtes Démographiques et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS) régulièrement ;
- Mettre en place un observatoire démographique à Maradi¹ et un observatoire sur le Dividende Démographique au niveau National² ;
- Renforcer les capacités nationales en ressources humaines notamment à travers la formation de 20 démographes dans la mise en œuvre du Projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD) ;
- Mener des plaidoyers pour le financement des activités de l'institut.

Au niveau de la Direction de l'Etat Civil et des Réfugiés

Les actions prioritaires de ce programme porteront sur :

- Le renforcement de la Direction Nationale et des Directions déconcentrées de l'Etat Civil par la construction

¹ Plan d'action de l'Institut National de la Statistique (INS).

²Projet Régional pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD).

d'infrastructures administratives et leurs équipements, l'acquisition des moyens logistiques, la formation et le recyclage des agents ;

- la mise en place de l'Observatoire Nationale de l'Etat Civil (ONEC) ;
- L'opérationnalisation des 266 Centres Principaux et 17 263 Centres de Déclaration (villages et tribus, formations médicales publiques et privées) à travers la sensibilisation, l'approvisionnement régulier des centres en supports d'enregistrement, le suivi et le contrôle permanents des centres par les Directions régionales et départementales ;
- L'informatisation du système d'Etat civil ;

En conclusion, Madame la **Présidente**, Le Niger s'inscrit résolument dans l'optique de l'accélération de la mise en œuvre du plan d'action de la CIPD et du programme de durable 2030 des Nation Unies et celui de l'Union Africaine à l'horizon 2063.

Je vous remercie de votre attention.